

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 février 1794 - 4 février 2022

La Ville du Gosier commémore la 1ère abolition de l'esclavage en Guadeloupe

GOSIER, LE 3 FÉVRIER 2022 — La Ville du Gosier commémore la 1ère abolition de l'esclavage en Guadeloupe.

Vendredi 4 février, une cérémonie solennelle se déroule sur un lieu emblématique de la commune : la plage de Saline.

C'est sur cette plage que le décret d'abolition amené par Victor Hugues parvient à la Guadeloupe le 4 février 1794.

- À partir de 9h, kout tanbou, discours officiel, dépôt de gerbes et lecture de poèmes seront retransmis en live sur la page Facebook Ici le Gosier.

Attention ! Pas d'accueil du public sur le site

- À 19h, en partenariat avec les éditions *Nèg Mawon* et l'association *Une voix une histoire*, la Ville du Gosier propose un webinaire-débat retransmis sur Ici le Gosier, intitulé :

“Regard et mémoire : la liberté générale”,

Ce webinaire diffusé sur Zoom sera animé par :

René Bénélus, Docteur en histoire

Julien Benoit, Directeur des Archives Départementales

Ary Broussillon et Franck Garain, Sociologues

Identifiants de connexion Zoom :

ID de réunion : 840 93 27 86 28

Code : 613 925